

Le presbytère de DROM

D'où nous vient ce bâtiment ? On sait qu'en **1560**, la cure de Drom était en ruine depuis si longtemps que personne ne se souvenait depuis quand ! En effet, les curés ne résidaient pas toujours dans leurs paroisses et les faisaient desservir par des vicaires. Deux siècles plus tard, en 1785, « *Philibert Carron, curé de Drom, expose que son presbytère a besoin de réparations (...) que le four est en très mauvais état et qu'il est mal placé* », il souhaiterait « *la construction du four dans une autre place et la construction d'une nouvelle chambre dans l'emplacement de la grange* ». Des modifications importantes du bâtiment semblent avoir alors été réalisées : la date de **1786** est gravée dans la voûte de pierre (alors que la plaque de la cheminée indique 1759).

Dans la tourmente révolutionnaire, en 1793, il faut détruire les signes religieux et disperser les biens du clergé. Il semblerait que plusieurs habitants de Drom, hostiles à cette démarche, tentent de limiter les dégâts : entre autres, ils rachètent le presbytère à titre privé.

En **1808**, le presbytère est racheté par la commune à ses quatre propriétaires. Il fait plusieurs fois l'objet de travaux. Un cadran solaire, aussi vieux que le mur, aurait existé sur la façade sud jusque vers 1865.

Au **20^{ème} siècle**, il est utilisé à titre de logements, pour deux locataires, puis pour un seul. Des travaux sont encore réalisés au fil des ans.

Au début du **21^{ème} siècle**, commune et population sont encore et toujours attachées à leur patrimoine : des projets sont donc de nouveau envisagés pour ce bâtiment avec de multiples buts : rénover le patrimoine et optimiser le bâtiment en utilisant tous ses volumes, le mettre en valeur et accueillir de nouveaux enfants pour l'école.

Deux logements sont aménagés, chauffés par la plus petite chaufferie collective au bois déchiqueté de la Région Rhône Alpes. Le caractère historique et architectural du bâtiment est respecté et mis en valeur, avec ses pierres du pays et ses tuiles creuses, sa cheminée et ses boiseries, ses niches en pierre et les poutres de ses chambres mansardées. Les éléments techniques nécessaires au confort actuel sont dissimulés au mieux et une association d'insertion est associée au chantier.

Cette réalisation a permis à la commune d'être la plus petite collectivité de France à se voir attribuer les « **Rubans du Développement durable** », aux côtés de villes, communautés d'agglomération, départements ou régions.